



1. FÊTE LOCALE

La fête du village se déroulera cette année du vendredi 8 septembre au dimanche 10 septembre.

Le hasard du calendrier fait coïncider la soirée d'ouverture de la fête avec le match inaugural de la coupe du monde de rugby France / NOUVELLE ZELANDE.

En conséquence, le comité des fêtes a décidé de décaler le repas du village au samedi 9 septembre.

Pour la première fois au village, l'ouverture des fêtes sera officiellement déclarée par le lancer des clés depuis le balcon de la mairie, cérémonie animée par la banda « Lous BERRETES » à 20 h précise.

Nous souhaitons que la population réponde en nombre à cette initiative.

Programme des fêtes :

🚩 VENDREDI 8 SEPTEMBRE :

20h, ouverture des fêtes et diffusion du match

France / NOUVELLE ZELANDE sur grand écran à la salle des fêtes à 21h.

Soirée tapas pour la restauration

L'animation musicale de la banda « Lous BERRETES » se poursuivra après le match.

🚩 SAMEDI 9 SEPTEMBRE :

Le samedi sera sous le signe du sport :

- ✓ 8h randonnée cycliste organisée par le Cyclo Roue Libre
- ✓ Randonnée pédestre :
 - à 9h30 le départ du circuit 1 de 11 km, collation à l'Arrêt.
 - à 10h30 départ du circuit 2 de 6,8 km
 - à 11h 30 pour le circuit 3 de 1,5 km

Un casse croute sera proposé par le cyclo roue libre, le coût de l'inscription est de 4 €.



- ✓ 14h, concours de pétanque
- ✓ 19h apéritif suivi du repas du village. Les inscriptions sont à prendre au près du comité des fêtes et à la mairie jusqu'au 4 septembre inclus.
- ✓ 0h00 bal animé par le podium expérience. Thème : bleu et blanc.

🇫🇷 DIMANCHE 10 SEPTEMBRE :

- ✓ 12h apéritif offert par la municipalité
- Départ à 11 h de la sérénade à laquelle je vous demande de faire le meilleur accueil
- ✓ 19h bal animé par le podium expérience. Un buffet froid gratuit sera proposé par le comité des fêtes

2. Vente de ganivelles :

La commune met en vente les ganivelles qui ont protégé les plantations du quartier de Labarthe durant les travaux.

Le prix de vente est de 7 € le mètre linéaire. Les personnes intéressées peuvent contacter la mairie au 06 85 59 61 92, ou par mail à l'adresse mairie.bernac-dessus@orange.fr



Le Maire,

Joël CAZEDEBAT

